

NOTE SUITE AU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Objet : CA 2017 Budget Communal et Budgets annexes

I) BUDGET PRINCIPAL :

Résultat 2017 de + 20 M : ce résultat est intégré au budget 2018 lors du vote du BS ; ce résultat est capitalisé, c'est-à-dire injecté en section d'investissement pour couvrir le Plan Pluriannuel d'Investissement 2014-2020 (sur environ 100 M €, 70 M réalisé à ce jour)

1) Section de Fonctionnement :

Recettes principales sur l'exercice 2017 :

- Recette fiscale perçue en 2017 : 19 M de Taxe d'Habitation, 9M Taxe Foncière
- 3.4 M de compensation versée par la CAPL suite aux différents transferts de services de la commune à l'intercommunalité
- 2.9 M de taxe additionnelle aux droits de mutation
- environ 800 000 € DGF,
- environ 650 000 € de taxe de séjour

Dépenses principales sur l'exercice 2017 :

- Dépenses en personnel : environ 21 M
- Dépenses des services : environ 10.5 M (14.4 M en 2016 mais transfert compétences CAPL fin 2016 : GEMAPI, eaux pluviales, collecte TEOM...)
- Dépenses imposées par l'Etat :
- Amende SRU : nous n'avons pas payé d'amende SRU en 2017 mais avons versé une subvention d'équipement d'environ 500 000 € aux bailleurs sociaux (Eriolia et Nouveaux Logis d'Azur) pour aider leur projet d'aménagement immobilier.
- FPIC : nous avons versé 1.4 M de FPIC à l'Etat (fonds des communes + aisées vers les – aisées)

2) Section d'Investissement 2017 :

Dépenses principales :

- **20.5 M de dépenses d'investissement en tout, dont :**
- 19 M de dépenses d'équipement (travaux bâtiment, voirie...)
- Environ 550 000 € de paiement de l'emprunt partie capital (les intérêts de la dette sont en section de fonctionnement)

Recettes principales :

- **20.4 M de recettes d'investissement en tout, dont :**
- 12 M de résultat 2016 intégré sur le BS 2017
- 1.5 M de recettes d'équipement (subventions dont 1 M environ de subvention du département pour solde de l'opération du centre-ville, environ 230 000 € de recettes intempéries Etat et Agence de l'eau) et environ 170 000 € de produits d'amendes de police perçues en 2017.

II) COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DES BUDGETS ANNEXES :

1) BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- Recettes d'exploitation : environ 977 000 €
- Des amortissements de gros travaux importants : environ 926 000 €
- Un résultat annuel d'environ 43 000 €
- Avec un résultat cumulé d'environ 40 000 €, le déficit est baissé de moitié par rapport à 2016, suite à l'augmentation du tarif de l'eau votée en 2014
- Environ 380 000 € de travaux réalisés en 2017 par la ville sur les réseaux d'eau potable

2) BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

Départ intercommunalité au 01/01/2016 : budget géré par la CAPL

3) BUDGET ANNEXE DES PORTS :

- **Recettes d'exploitation :**
 - 1) Redevance domaniale 2017
 - Port de la Napoule : environ 600 000 €
 - Port de la Rague : environ 50 000 €
 - 2) Remboursement Taxe foncière payée : 232 765 €
- **Dépenses d'exploitation :**
 - Taxe foncière payée par la commune : 232 765 €
- **Recettes et Dépenses d'investissement :**
 - Pas de dépenses d'investissement
 - Recettes d'investissement : il s'agit des amortissements des anciens investissements pour environ 34 000 €

4) BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES NAUTIQUES :

- **Recettes d'exploitation :** environ 434 300 € TTC dont 384 000 € de recettes issues de leur propre régie centre nautique (licences, adhésions, location...) et 50 000 € de subventions diverses et autres participations au plan voile pour écoles et collègues.
- **Dépenses d'exploitation :**
 - Au Chapitre 65 : 10 776 € en tout environ dont 8 320 € de licences voile PACA
 - Au Chapitre 011 : environ 70 000 € de dépenses du service dont 27 000 € de petits matériels pour centre nautique, 14 000 € de locations
- **Recettes et Dépenses d'investissement :**
 - **Recettes d'investissement :** 102 000 € environ dont 45 000 € de résultat 2016 et 57 000 € d'amortissement des investissements précédents.
 - **Dépenses d'investissement :** 23 400 € environ dont 8 400 € d'acquisition de logiciel, 7 000 € d'acquisition de zodiac et 8 000 € de matériel nautique (optimistes, paddles...)

5) BUDGET ANNEXE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE :

- **Recettes d'exploitation** : 632 000 € environ dont 367 300 € de subvention communale, 74 000 € de mécénats, 40 000 € de subvention départementale et 150 000 € de billetterie.
- **Dépenses d'exploitation** : 600 000 € dont 465 000 € de dépenses de service pour spectacles, 142 000 € de dépenses en personnel, 14 000 € de redevance SACEM, SACD...
- **Recettes et Dépenses d'investissement** : 0